

Séance du mardi 11 février 2020

Date de la convocation: 31/01/2020

Membres en exercice : 12
L'an deux mille vingt et le onze février l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de André CAZÈRES,

Présents : 11
Présents : André CAZÈRES, Joseph FROMIGUE, Brigitte CAPOU,
Pierre CAPOU, Christian COUMET, Alain LARROUDÉ, Catherine
LISSARRAGUE, Xavier MACIAS, Jean-Baptiste RAMON,
Votants : 11
Marianne SARTHOU, Françoise TREY

Représentés :

Excusés :

Absents : Jean-Philippe CASTAIGNÈDE

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste RAMON

2020_009 - Objet : Participation financière à la société de pêche le Gave 2020

Le Président rappelle qu'afin de pouvoir financer ses activités de 2020, la société de pêche « Le Gave » sollicite le soutien financier de la CSVSS à hauteur de **500€**.

Cet exposé terminé, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE

- **d'attribuer** une subvention d'un montant de 500 € à la société de pêche « Le Gave »
- **d'inscrire** les crédits nécessaires au budget principal de la collectivité,
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président,


A. CAZERES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/02/2020 065-256501321-20200211-2020_009-DE